

SASU A.O.S PLOMBERIE
Au capital fixe de 1000 Euros
4 Rue Michel Jannin, 93220 GAGNY
RCS 901099796 BOBIGNY

Le 31-12-2024 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur OUEDERNI Mohamed Amine né le 30/10/1994 à JERBA (99) (TUNISIE), de nationalité Tunisienne, célibataire, demeurant 4 Rue Michel Jannin, 93220 GAGNY.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur OUEDERNI Mohamed Amine, président de cette assemblée est :

Dissolution anticipée de la société
Définition du siège de liquidation
Nomination du liquidateur

A COMPTEUR DU 31-12-2024 :

RESOLUTION N°1 :

La société est dissoute par anticipation pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°2 :

Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°3 :

Monsieur OUEDERNI Mohamed Amine né le 30/10/1994 à JERBA (99) (TUNISIE), de nationalité Tunisienne, célibataire, demeurant 4 Rue Michel Jannin, 93220 GAGNY devient liquidateur pour la durée de la liquidation et déclare accepter ces fonctions.

L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les actionnaires sous réserve notamment des dispositions de l'article L 237 du code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à GAGNY le 31-12-2024

Signatures des actionnaires :

- Monsieur OUEDERNI Mohamed Amine

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, likely representing the name 'OUEDERNI Mohamed Amine'.